SAXON

Journal d'information de la Commune de Saxon

Vue de la Pierre

N° 1 - Juin 2021

Sommaire

1. Le mot du président
2. Projets communaux
3. Portrait: Daniel Felley
4. Subventions dans le domaine de l'énergie
5. Bilan et perspectives de l'école de Saxon
6. Commune de Saxon: les chiffres clés de 2020
7. Histoire: le Château de Saxon
8. L'intégration exposée à Saxon

De gauche à droite, les membres du Conseil communal, soit: Anne Perrier, Nicolas Dupont (Vice-Président), Philippe Patthey, Gérard Birrer, Sébastien Rhoner, Christian Roth (Président) et Samuel Veuthey.

© PHOTOVAL

Le mot du président

Chères citoyennes et chers citoyens,

Vous tenez dans les mains la première édition de notre nouveau journal communal. Nous sommes vraiment très heureux, au sein du Conseil communal et de l'Administration, de pouvoir partager avec vous cette nouvelle publication pour vous informer des projets et des réalisations de la Commune de Saxon.

Ce journal se veut un trait d'union, non seulement entre les autorités et les citoyennes et citoyens, mais aussi entre les habitantes et les habitants de Saxon. Il nous permettra de mieux nous connaître les un-e-s et les autres. Il nous aidera toutes et tous à savoir ce qui se passe dans le village pour y vivre encore mieux.

Vue de la Pierre paraîtra deux fois par an pour que vous puissiez prendre connaissance des prestations de notre administration à votre service. Il vous offrira aussi la possibilité de mieux connaître votre cité, son histoire et les personnes qui la font vivre.

Dans cette première édition vous pourrez lire le portrait de notre Secrétaire communal, Daniel Felley, qui partira à la retraite après 35 années de travail au sein de l'Administration communale; nous vous présentons aussi Michelle Grandjean Böhm, la directrice de notre école primaire, qui parle des enjeux de l'école aujourd'hui; vous découvrirez également le mandat qui a été confié à des archéologues pour mieux connaître l'histoire du site de la tour de Saxon, qui domine notre village.

Au nom du Conseil communal et de l'Administration, je vous souhaite beaucoup de plaisir à parcourir ces pages. J'espère que vous aurez la même joie à les lire que celle que nous avons à vous les proposer.

Nous vous souhaitons un bel été, dans l'espoir également que nous puissions bientôt revenir à une vie complètement normale après cette longue et éprouvante année et demie rythmée par la pandémie.

Christian Roth, président de la Commune de Saxon

Projets communaux

Plusieurs projets communaux ont été achevés ces derniers mois ou sont en phase de l'être. Tour d'horizon en quatre images.

© PHOTOVAL

Salle Polyvalente Florescat

La salle polyvalente a été rénovée pour un montant de CHF 700'000.–. L'enveloppe extérieure du bâtiment a été complètement remise à neuf. Des panneaux photovoltaïques ont été posés en façade et des aménagements extérieurs seront encore réalisés sur la place.

© PHOTOVAL

Complexe sportif du Pérosé

La Commune a investi CHF 500'000.– pour agrandir le stade et les locaux. Des vestiaires ont été ajoutés et la cantine a été agrandie. Saxon dispose d'un magnifique centre sportif pour ses footballeurs et footballeuses.

Centre médico-social

Saxon a investi CHF 2'500'000.– pour déplacer le Centre médico-social au dernier étage du bâtiment et pour l'agrandir. Les locaux du rez-de-chaussée seront dévolus à la Police des Deux-Rives et à la Police cantonale.

© PHOTOVAL

Parc à chiens

Plus de 650 chiens sont répertoriés dans la commune de Saxon et les propriétaires paient un impôt sur les chiens. La Commune a investi CHF 20'000.– prélevés sur le montant de ces impôts pour créer ce parc à chiens.

© PHOTOVAL

«J'ai toujours eu une sainte horreur de la politique»

Après 35 ans au service de la Commune de Saxon, dont près de 25 comme Secrétaire communal, Daniel Felley prendra sa retraite durant l'été. Portrait.

© PHOTOVAL

«C'est le plus beau métier du monde. Il permet de toucher à tout: gestion du personnel, organisation, création des liens entre le Conseil communal et l'Administration... J'ai toujours vu ce métier comme celui de l'entraîneur d'une équipe de football qui doit mettre en œuvre les stratégies et motiver son groupe pour atteindre les objectifs. C'est un travail passionnant».

Formé à l'École de commerce de Martigny, puis au Collège de Saint-Maurice avec une maturité socio-économique, cet homme de chiffres a d'abord travaillé à Martigny, dans un bureau d'ingénieurs, pendant dix ans. Après avoir obtenu son brevet fédéral de comptable, il a été engagé par le président Charly Roth, le 1er juillet 1986, à l'âge de 30 ans. «Charly Roth m'a convaincu de rejoindre la Commune, comme responsable des contributions, avec également la mission d'introduire l'informatique dans l'Administration. J'étais entraîneur de foot à Saxon et j'étais content de travailler sur place.» En 1995, il accède au poste de Secrétaire communal, succédant à Fernand Bruchez. C'est une période de transition pour l'Administration qui s'installe dans l'ancienne école. Daniel Felley est aux manettes pour ce passage clé qui fait entrer le village dans son époque moderne.

Les années de Daniel Felley au sein de l'Administration sont celles de forts développements pour Saxon. Il a pu contribuer à la réalisation de nombreuses Infrastructures importantes pour les citoyen-nes. «Nous avons notamment construit une salle de gymnastique, une école, nous l'avons agrandie, nous avons créé une salle polyvalente, une crèche, un complexe sportif, nous avons rénové l'Auberge de la Pleyeux ainsi que le bâtiment du Cercle de l'Avenir pour permettre l'installation de l'Ecole professionnelle des arts contemporains, nous avons été l'une des premières communes valaisannes à entreprendre les travaux de protection de la population liés à la carte des dangers... Il note bien sûr, au passage, la chance qu'a représenté le Casino pour la commune, entre 1994 et 2002.

Une mixité qui se porte bien

De son poste d'observation privilégié, au cœur des affaires du village, Daniel Felley donne son avis sur le développement: «Nous avons beaucoup grandi, nous devons prendre soin de notre urbanisme. La commune doit rester belle. La Place du Village constitue l'une de nos réussites dans ce sens. J'espère qu'à l'avenir nos Autorités parviendront à bien gérer les effets de la croissance.» Cette dernière s'est aussi accompagnée d'une grande modification de la structure de la population et il a le sentiment «que les gens qui se sont installés à Saxon se sont très bien intégrés». Il note aussi l'important travail de la commission d'intégration dans ce domaine.

A-t-il un jour été tenté par une fonction d'élu? «Non, je n'ai jamais été intéressé, parce que j'ai toujours eu une sainte horreur de la politique. Mon grand-père, Marius Felley, a été conseiller communal PDC de 1941 à 1948 – il a également été membre fondateur du FC Saxon-Sports –; mon grand-père, Henri Favre,

a été élu conseiller pour le parti radical en 1956, mais a laissé sa place à un candidat PDC pour des motifs politiques; mes beaux-parents sont plus socialistes que Mitterrand… J'aurais donc eu du choix pour faire une carrière politique!» S'il n'a jamais voulu en faire partie, il a une vision claire du rôle de l'Exécutif. «Selon moi, quelle que soit son idéologie politique, il devrait gérer la Commune comme une entreprise en utilisant au mieux les deniers publics, comme s'il s'agissait de son propre argent.»

À la retraite, à bicyclette

Daniel Felley a un certain art de la formule qu'il a pu développer au fil des nombreuses pages qu'il a écrites durant sa carrière, car cet homme de chiffres s'est mué en homme de lettres – *voir encadré*. Tout au long de l'entretien, aucun regret ne perce dans son discours, mais juste avant de partir, il nous confie: «J'aurais bien aimé avoir la plume de Charly Roth et la mémoire de Léo Farquet, deux anciens présidents avec lesquels j'ai eu le privilège de collaborer».
Il ne quittera peut-être pas complètement les affaires communales. Il aimerait en effet mettre encore un peu d'ordre dans les toutes vieilles archives de la commune. Longtemps entraîneur au FC Saxon, caissier du club également, il n'envisage en revanche pas de retourner à ses amours des pelouses. Il fait depuis de nombreuses années du vélo. En 2004, avec un groupe d'amis, il a effectué à bicyclette le parcours Saxon-Bouliac – ville jumelée avec Saxon – soit environ 900 km. Il se réjouit de pouvoir rouler un peu plus qu'actuellement, avec un emploi du temps qui va se libérer. «Nous avons un chalet aux Prés des Champs, je partage les mêmes goûts que ma femme pour les loisirs et nous avons le bonheur d'avoir deux petites-filles… je serai donc bien occupé.» Il part aussi la conscience tranquille d'avoir assuré sa succession: Loïc Blardone, qu'il a largement contribué à former avec l'ensemble des collaborateur-trice-s de l'Administration communale et qui a occupé pendant 9 ans le poste de Secrétaire communal de la commune de Vernayaz, lui succédera dans la continuité.

Quelques chiffres

- Au moment de son entrée à la Commune, celle-ci comptait 6 collaborateurs: ils sont 14 aujourd'hui. Le village comptait 2760 âmes, contre 6086 à ce jour.
- De 1987 à 2020, la Commune a réalisé 212 millions d'investissements bruts, ce qui représente une «certaine quantité» d'ordres de paiement à viser et à signer.
- Daniel Felley a travaillé avec 37 conseillers communaux (présidents compris) durant sa carrière.
- Il a participé à plus de 1000 séances de conseil et rédigé des procès-verbaux de séance pendant près de 3000 heures, soit 375 journées de travail pour 6000 à 8000 pages de protocoles.

Aides communales dans le domaine des énergies renouvelables

Saxon s'engage depuis de nombreuses années pour se montrer exemplaire dans le domaine de l'énergie. La Commune est au bénéfice du Label Énergie Gold.

Promotion des énergies renouvelable et du développement durable

Saxon favorise l'utilisation économe et rationnelle de l'énergie et encourage le recours aux énergies indigènes et renouvelables, en favorisant la construction et la rénovation selon le «Programme bâtiments dans le canton du Valais».

La Commune soutient:
- l'amélioration et l'efficacité énergétique des installations,
- l'utilisation des énergies renouvelables,
- l'information, le conseil, les études et le marketing dans le domaine de l'énergie.

Si les capacités financières le permettent, la Commune met à disposition un montant d'au moins CHF 50'000.– par année. À ce jour, la subvention communale est calculée à hauteur de 20% de la subvention accordée par le Programme bâtiments du canton du Valais. La participation est toutefois limitée à CHF 5'000.– par habitation individuelle (jusqu'à 3 appartements) et à CHF 10'000.– par immeuble de plus de 3 appartements ou par site de production.

Aide à l'acquisition de deux-roues électriques

La commune prend en charge 25 % du coût d'acquisition pour un maximum de CHF 750.– pour l'achat d'un vélo électrique ou de CHF 1'500.– pour un scooter électrique. Les montants définitifs seront dévolus en fonction du nombre de demandes déposées. Le Conseil communal se réserve la possibilité de réduire le montant le cas échéant, notamment en cas de demandes jugées abusives.

Soutien pour les audits d'efficacité énergétique

La Commune subventionne les audits énergétiques de bâtiment jusqu'à 50% du montant en fixant un plafond de CHF 600.– pour les villas et de CHF 1'000.– pour les immeubles.

Autorisation de construire pour les installations photovoltaïques

La Commune ne facture pas les frais de dossier.

Toutes les informations sur ces programmes se trouvent sur le site internet de la commune: www.saxon.ch
Pour en savoir plus: www.francsenergie.ch / www.chauffezrenouvelable.ch / www.energie-environnement.ch

Ecole en effervescence

L'école primaire de Saxon est un établissement plein de vie. Grâce à son personnel motivé, les élèves ont pu profiter d'activités ludiques et stimulantes, même pendant la crise sanitaire. Entretien avec Michelle Grandjean Böhm qui dirige l'école depuis le 1er juillet 2008.

Combien d'élèves votre établissement accueille-t-il actuellement?
L'école compte 520 élèves scolarisés dans 19 classes primaires et 7 classes enfantines. À ce jour, 539 élèves sont prévus pour la future année scolaire.

Et du côté des enseignant-e-s, combien sont-ils?
Notre équipe est constituée de 45 personnes: enseignant-e-s, médiatrices, professeur de sport, secrétaire et directrice. Nous collaborons régulièrement avec des spécialistes: logopédistes, psychologues, psychomotricienne. L'inspecteur et le conseiller pédagogique nous soutiennent activement dans notre travail.

© PHOTOVAL

Quels sont les défis principaux auxquels vous êtes confrontée en tant que directrice?
Mon travail couvre un spectre très large d'activités. Il y a bien sûr une partie administrative et organisationnelle. En parallèle, je tente également de soutenir les enseignant-e-s dans leurs projets. Au-delà de ces aspects, la direction de l'école pilote les situations pédagogiques particulières.

Vous arrivez au terme de deux années scolaires particulières. Comment la crise a-t-elle impacté la vie de votre école?
Pour l'année en cours, nous avons eu beaucoup de chance avec très peu de cas et peu d'absences jusqu'à deux semaines de la fin de l'année scolaire lorsque nous avons dû mettre une classe en quarantaine. Par chance, grâce à la bonne collabotion de tous, cet épisode n'as pas eu de conséquences graves. Le défi principal a été la gestion des gestes barrières, compliquée et chronophage. Nous avons dû apporter quelques modifications à notre organisation: port du masque au sein de l'école, distances, réorganisation des déplacements des classes, etc. Les réunions de parents, habituellement collectives, ont dû avoir lieu individuellement. Les réseaux de discussion entre les parents, les thérapeutes et l'équipe pédagogique ont dû se faire en vidéo-conférence. L'enjeu était de continuer à faire vivre l'école le plus normalement possible en prenant en compte le facteur Covid.

Comment les élèves ont-ils vécu cette période?
Nous constatons une grande fatigue, un peu plus d'agitation également. Le rôle de l'adulte est de rassurer, de donner des réponses à l'enfant. Avec le Covid, les certitudes des adultes se sont envolées laissant les enfants quelque peu désemparés. À l'école, des activités très appréciées comme le ski, la piscine et le patin ont dû être supprimées. Par chance, la Commune s'est montrée très généreuse et nous a permis d'organiser d'autres activités pour donner un peu de souffle et de joie en cette période compliquée. Un duo d'acteurs a joué son spectacle dans chaque salle de classe que les élèves avaient préalablement décorée. Moment très apprécié.

Vous évoquiez votre soutien aux projets des enseignant-e-s. Pouvez-vous nous donner un exemple?
Notre équipe dynamique fourmille d'idées et les projets sont variés et nombreux. Le «Conseil des Echos-liés» est le plus ancien. En début d'année scolaire, chaque classe élit un délégué qui représentera sa classe durant toute l'année et participera aux 6 séances du Conseil. Les élèves ont ainsi la possibilité d'être acteurs de leur vie scolaire en proposant leurs idées: organisation de fêtes, travail sur les émotions, activités pour faire grandir la paix... L'année passée, les délégués ont invité le président de la Ccommune pour lui présenter leur école et quelques demandes comme l'installation de bancs dans les cours. Projet réalisé depuis peu.

Saxon a beaucoup grandi. L'école est-elle en ce sens un lieu primordial d'intégration?
Notre objectif est simple: nous souhaitons que tout se passe au mieux pour les enfants, les parents et les enseignant-e-s. La Commune par sa Commission de l'intégration a mis l'accent sur l'aide aux enfants qui ne parlent pas le français. Chaque semaine, elle invite les élèves préscolaires et ceux de 1H à un après-midi d'initiation au français à l'UAPE. Un enfant qui arrive à l'école et qui ne connaît aucun mot de français se sent rapidement perdu. L'objectif est de minimiser ce phénomène afin que chacun se sente intégré à son nouvel environnement scolaire.

C'est presque les vacances! Et bientôt, la rentrée. Quelles sont vos perspectives pour l'année prochaine?
Actuellement, je jongle entre la fin de l'année scolaire mais surtout l'organisation de la prochaine. Dès la rentrée 21-22, les écoles primaires de Fully et Saxon auront la chance de participer au projet pilote «ERIE» (Enseignant Ressource Intervenant en Établissement). Le Département nous a attribué en commun un poste supplémentaire. Une enseignante collaborera avec nos équipes pédagogiques et pourra apporter une aide rapide aux classes rencontrant des problèmes liés au comportement inadéquat de certains élèves.

Chiffres clés commune de Saxon au 31 décembre 2020

6086 habitants (STATPOP 2019)
Dette par habitant de Fr. 1'628.–
Marge d'autofinancement: Fr. 5'560'298.82 Investissements nets: Fr. 4'393'006.95
Excédent de revenus: Fr. 516.32

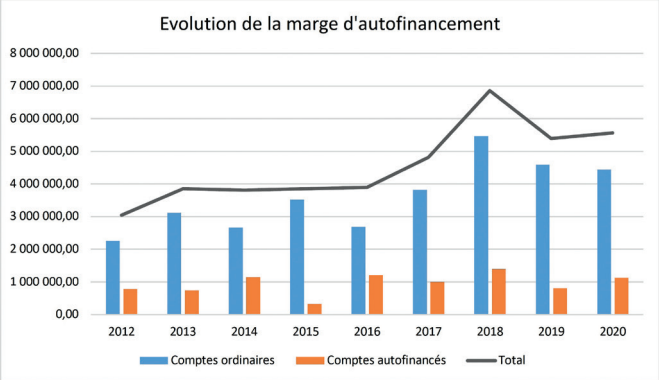

Compte de fonctionnement

Nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants (le fascicule complet des comptes 2020 est téléchargeable sur le site Internet, www.saxon.ch – rubrique: Administration/ Comptes et budgets): Le budget de fonctionnement prévoyait un excédent de revenus de Fr. 958'900.– qui se concrétise par

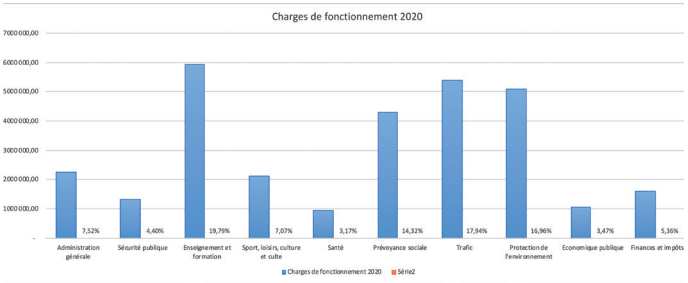

un résultat excédentaire de Fr. 516.32 après enregistrement d'amortissements extraordinaires de Fr. 2'845'596.10. Cet excédent est dû à une très bonne maîtrise des charges, ceci malgré les conditions difficiles liées au coronavirus. De plus, les informations ci-après sont importantes à la bonne compréhension des comptes.

- Les frais liés à notre participation au salaires du personnel enseignant du CO se sont révélés supérieurs au budget (+ 18%).
- Dans le but de soutenir les familles et l'économie locale (notamment en raison de la situation sanitaire particulière), le Conseil communal a alloué à la population des sous forme de bons pour un montant de plus de Fr. 600'000.–.
- En raison d'intempéries subies en 2020, un montant de Fr. 135'685.60 a été nécessaire à la remise en état de certaines routes forestières.
- Plusieurs importantes interventions urgentes sur le réseau d'eau, notamment dans les Mayens, ont eu lieu dans le courant 2020. Le montant final pour l'entretien du réseau atteint donc Fr. 392'659.75.
- L'exercice 2020 a enregistré, en sus des prestations ordinaires d'entretien courant, de nombreuses interventions au sein de la STEP (réparation à la suite d'une inondation, curage, remplacement d'une station, révision d'une pompe, vidange d'un bassin, réfection de peintures, etc.) pour un montant total de Fr. 293'974.25.
- Les revenus fiscaux des personnes physiques progressent globalement d'environ Fr. 750'000.– par rapport aux comptes 2019 et ceci malgré la prise en compte d'éventuelles incidences liées au COVID-19. La fortune des personnes physiques est également en augmentation d'env. Fr. 155'000.– tout comme les gains de loterie qui se sont élevés à Fr. 267'123.60. Le bénéfice des sociétés diminue légèrement.
- Le fonds de péréquation financière attribue à la commune de Saxon pour l'année 2020 un montant de Fr. 2'881'411.- en légère diminution par rapport à l'exercice précédent.

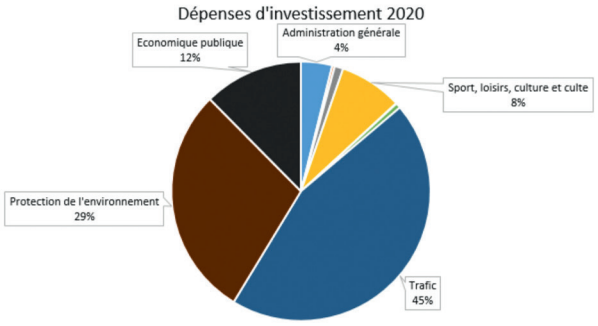

Compte d'investissement

Parmi les éléments particuliers qui ont impacté les investissements, nous relevons que:

- Les travaux du dépôt des travaux publics ont débuté en 2020. Seul un montant de Fr. 102'594.55 a été engagé en 2020 et la suite des travaux a été reportée à 2021.
- L'agrandissement de la STEP s'est terminé en 2020. Un montant de Fr. 770'897.40 a été investi en 2020 (avant déduction des subventions promises) afin de boucler ce chantier conséquent pour notre Commune.
  Les dépenses totales atteignent Fr. 11'289'427.00 avant subvention.
- Seule une première étape (travaux préparatoires) de l'aménagement du 2e étage du Centre des sources a été réalisée pour un montant de Fr. 265'243.35. Les travaux se poursuivent en 2021.

Le bourg médiéval de Saxon sous la loupe des archéologues

La Commune de Saxon souhaite mettre en valeur son patrimoine médiéval. En 2020, elle a mandaté le bureau InSitu Archéologie SA pour commencer les investigations. Ces dernières attestent que la tour et l'église du village faisaient partie d'un ensemble fortifié, dont l'étendue exacte reste à définir.

La commune de Saxon souhaite approfondir l'histoire de sa tour et de sa chapelle. Érigée en 1280 sur un contrefort de la colline du village, la tour a été construite par la Maison de Savoie. Dans ce premier quart du XIIIe siècle, les Savoyards tentent de prendre le contrôle du Bas-Valais. Cette tour joue un rôle primordial dans leur stratégie. «Il s'agit d'une tour de garde fonctionnant aussi comme relais. Depuis son sommet, il était possible d'envoyer des signaux aux autres tours, situées à Saillon et à Martigny», précise Ludovic Bender, archéologue chargé du projet.

La datation de la chapelle, restaurée en 1965, est plus compliquée. Les archéologues manquent de sources sur lesquelles s'appuyer. Ils supposent néanmoins que sa construction daterait du début du XIIe siècle. «Les premières mentions de Saxon apparaissent avec celles de son église, dépendance de l'abbaye d'Ainay en 1153 [...]», peut-on lire dans les travaux de Louis Blondel, archéologue genevois ayant étudié différents châteaux valaisans.

Si ces deux éléments sont les seuls vestiges apparents du Saxon médiéval, ils faisaient partie d'un important ensemble fortifié. La présence de ruines de murs défensifs autour de la colline appuie cette hypothèse.

Le bureau d'archéologie InSitu SA, mandaté par la Commune de Saxon, a débuté ses recherches en 2020. La première étape, actuellement terminée, résidait en une phase de diagnostic. «Nous nous sommes basés sur les travaux de Louis Blondel, qui demeure notre référence principale. Nous avons commencé par approfondir son plan à l'aide de nouveaux outils dont il ne disposait pas à l'époque. Nous avons trouvé des éléments qu'il n'avait pas découverts et nous en avons aussi supprimé certains qu'il avait imaginés plutôt qu'observés», précise Ludovic Bender. Après avoir complété les relevés de Blondel, les archéologues sont parvenus à un nouveau plan archéologique.

La prochaine étape débutera bientôt. Il s'agira de compléter ces observations archéologiques avec des prospections géophysiques. Appuyés par un institut allemand, avec des moyens techniques ne nécessitant pas de fouilles, les archéologues sonderont le sous-sol à la recherche de contrastes, qui attesteraient la présence de murs, de pierres, signes d'habitations ou de tombes. Ces examens donneront de bons indices aux archéologues pour comprendre l'étendue du site et la nature des éléments enfouis, pour proposer ensuite, si besoin, des interventions dans le sous-sol.

Au terme de ces travaux, la Commune de Saxon sera en mesure de saisir l'étendue de son patrimoine médiéval. Des investigations conséquentes qui permettront d'exposer l'importance du site. «Nos recherches attestent qu'il ne s'agit pas simplement d'une tour de garde et d'une église, note l'archéologue. La première fait partie d'un véritable château, qui lui-même surplombait le bourg. Sous l'administration de Pierre II de Savoie, il était un point d'appui primordial. Il permettait notamment de garder les passages sur Bagnes.»

Pour la Commune, ces recherches sont importantes, non seulement pour mieux connaître le passé du village, mais aussi pour développer, à l'avenir, des activités touristiques sur ce site qui fascine depuis toujours les habitant-e-s de Saxon. Combien sont-ils, enfants, à s'être fait peur «à la tour» en découvrant l'ossuaire de la chapelle et en imaginant des fantômes du passé médiéval?

© PHOTOVAL

«Moi, l'autre et le Double-Monde»: l'intégration exposée

Depuis la fin avril, une exposition itinérante brosse le portrait de onze familles étrangères venues s'établir en Valais. Une initiative du Service d'intégration du District de Martigny, pilotée par Rose Sonia Garcia et la Commune de Saxon.

Du 30 avril au 7 mai, les Saxonnains ont pu découvrir, à l'Espace Bouliac, une exposition intitulée «Moi, l'autre et le Double-Monde». Au travers de récits et de photographies, cette dernière présentait l'univers de onze familles étrangères ayant fait le choix de s'installer dans le canton. Les visiteurs ont pu découvrir le parcours des familles jusqu'en Valais, les raisons de leur départ, les difficultés rencontrées, les valeurs emportées avec eux, etc.
Pour les visiteurs gastronomes, l'exposition a également été l'occasion de prendre notes de quelques recettes de cuisine typiques.

Initialement, la présentation des familles devait prendre la forme de rencontres ponctuelles, destinées à ouvrir le débat au sein de la population. En raison de la crise sanitaire, le projet a dû être revu. La commune de Saxon en a alors pris la direction et a pris la décision d'en réaliser une exposition itinérante, qui se déplacerait ensuite à Riddes et Saint-Pierre-de-Clages.

Pour la concevoir, accompagnée d'autres conseillères dispensant des cours de français et de langue étrangère au sein de la commune, Rose Sonia Garcia a interrogé les familles sur les syncrétismes culturels issus de leurs vies entre le Valais et leur pays d'origine. Des échanges riches et précieux relatés sous forme de récits au sein de l'exposition.

S'inscrivant dans le cadre de la Semaine d'action contre le racisme, cette exposition poursuit également l'objectif général de sensibiliser les plus jeunes aux questions des différences. En ce sens, les élèves des écoles primaires ont pris part au projet en visitant l'exposition et en participant ultérieurement à divers ateliers en classe. Afin d'enrichir le débat, l'exposition s'est également déplacée au sein d'autres communes du district.

La tenue de cette exposition s'inscrit dans la volonté de la Commune de Saxon et du District de Martigny de placer les questions d'intégration au cœur de leurs préoccupations. Mais elle n'est qu'un point de départ d'un processus plus conséquent qui se poursuivra chaque année, lors de la Semaine d'action contre le racisme, sous une forme différente.

Cité de l'énergie GOLD
Saxon european energy award

Impressum: Journal d'information de la Commune de Saxon
Tirage: 3'000 exemplaires - Parution: 2 x par an
Rédaction de cette édition: Charly Veuthey Communication
Responsable de publication: Administration communale de Saxon
Graphisme, mise en page et impression: Imprimerie Sirius, Bruchez Lionel, Riddes

Commune en santé